



Offre DÉCOUVERTE

POUR LA
SCIENCE

Le magazine mensuel
Pour la Science (12 n^{os}/an)

4,66 €/mois
seulement
ou 56€ pour 1 an

**VOS AVANTAGES
ABONNÉ**

- ✓ 25 % d'économie et plus par rapport au prix en kiosque
- ✓ L'envoi des magazines en avant-première
- ✓ La garantie de ne manquer aucun numéro

BULLETIN D'OFFRE DÉCOUVERTE

À compléter et à retourner, accompagné de votre règlement, dans une enveloppe non affranchie à : Groupe Pour la Science Service abonnements - Libre réponse 90 382-75 281 Paris cedex 06

POUR LA
SCIENCE

1. MA FORMULE

☐ **OUI, je m'abonne à l'Offre Découverte à 4,66 € par mois** ou 56 € pour 1 an. Je reçois le magazine *Pour la Science* (12 n^{os}/an) et bénéficie des versions numériques offertes sur www.pourlascience.fr !

Mon e-mail obligatoire pour l'accès aux contenus numériques (à remplir en majuscules)

À réception de votre bulletin, comptez 5 semaines pour recevoir votre n^o d'abonné. Passé ce délai, merci d'en faire la demande à abonnements@pourlascience.fr

25%
de réduction !



2. MES COORDONNÉES

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____ Pays : _____ Tél. : _____

Pour le suivi client (facultatif)

3. MON MODE DE RÈGLEMENT

☐ Je règle par prélèvement **4,66 € par mois**. Je remplis l'autorisation ci-dessous en joignant impérativement un IBAN/BIC.

*Pour la France métropolitaine et d'outre-mer. Pour l'étranger (pays de la zone SEPA) : 5,66 €/mois. Abonnement renouvelable tacitement à échéance et dénonçable à tout moment avec un préavis de 3 mois.

AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT PAR MANDAT SEPA

En signant ce mandat SEPA, j'autorise Pour la Science à transmettre des instructions à ma banque pour le prélèvement de mon abonnement dès réception de mon bulletin. Je bénéficie d'un droit de rétractation dans la limite de 8 semaines suivant le premier prélèvement. Plus d'informations auprès de mon établissement bancaire.

POUR LA
SCIENCE

1 - COORDONNÉES DU TITULAIRE DU COMPTE

Nom, prénom _____

Adresse _____

Numéro et nom de la rue _____

Code postal _____ Ville _____ Pays _____

2 - COORDONNÉES BANCAIRES

IBAN _____

Numéro d'identification international du compte bancaire - IBAN (International Bank Account Number)

BIC _____

Code international d'identification de votre banque - BIC (Bank Identifier Code)

Type de paiement Paiement récurrent/répétitif

3 - DATE ET SIGNATURE OBLIGATOIRES

À _____

Date _____

Signature : _____

NOM DU CRÉANCIER ICS N° FR92ZZZ426900

Pour la Science - 8 rue Férou - 75006 Paris

N° de référence unique de mandat (RUM)

Partie réservée au service abonnement. Ne rien inscrire

☐ Je préfère régler mon abonnement d'un an en **une seule fois 56 €**.

**Offre valable en France métropolitaine et d'outre-mer. Pour l'étranger, participation aux frais de port à ajouter : Europe 12 € - autres pays 25 €.

☐ Par chèque à l'ordre de *Pour la Science* ☐ Par carte bancaire N° _____

Date d'expiration _____ Clé _____

Signature obligatoire

En application de l'article 27 de la loi du 6 janvier 1978, les informations ci-dessus sont indispensables au traitement de votre commande. Elles peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès et de rectification auprès du groupe *Pour la Science*. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené à recevoir des propositions d'organismes partenaires. En cas de refus de votre part, merci de cocher cette case ☐.

PLS451 Offre réservée aux nouveaux abonnés, valable jusqu'au 31.05.2015

Les vestiges du Proche-Orient antique en péril

par Cécile Michel, sur le blog *Brèves mésopotamiennes*

Après le vol de manuscrits conservés à la bibliothèque de Mossoul, en Iraq, le groupe islamiste Daesh s'en prend désormais aux antiquités néo-assyriennes (900-612 avant notre ère) et parthes (150-40) du musée de cette même ville, et peut-être aussi aux sites mêmes de Nimrud (l'ancienne Kalhu assyrienne), Khorsabad (l'ancienne Dûr-Sharrukîn) et Hatra. L'organisation djihadiste a mis en ligne une vidéo, probablement tournée en août 2014, montrant ses membres détruire des originaux et des répliques de statues et reliefs de Ninive et de Hatra exposés au musée de Mossoul, ainsi que des représentations colossales de taureaux androcéphales ailés gardant la porte de Nergal à Ninive, sous prétexte qu'il s'agit de représentations païennes mises au jour par des Occidentaux.

Ninive, située à Tell Nebi Yunus – lieu du tombeau du prophète Jonas, également détruit en juillet dernier – est la plus célèbre des capitales assyriennes en raison de son gigantisme rappelé par le texte biblique. Assurbanipal (668-627) y laissa en son palais une grande bibliothèque savante contenant entre autres le récit de l'épopée de Gilgamesh, présentant une version du Déluge antérieure à celle de la Bible. Confondu par les auteurs classiques avec Babylone, Ninive abritait peut-être les fameux « jardins suspendus de Babylone ». À Kalhu, les murs du palais d'Assurnazirpal II (883-859) étaient couverts de bas-reliefs présentant le roi dans des cérémonies rituelles ou en campagne militaire, pour beaucoup laissés *in situ*. Dûr-Sharrukîn fut créée de toutes pièces par Sargon II (721-705) et inaugurée par le roi à la veille de sa mort.

Daesh s'est emparé de la région de Ninive l'été dernier pour y imposer sa loi.

Des centaines d'autres sites de cette zone sont en grand danger. Mais cela fait déjà un quart de siècle que le patrimoine iraquien est dévasté par les guerres successives. Les vols ont commencé en 1990 lors de la guerre du Golfe et de l'embargo imposé à l'Iraq par les Nations unies, qui a laissé la population exsangue. Le pillage a explosé



Relief du palais nord-ouest d'Assurnazirpal II à Kalhu, conservé *in situ*. L'organisation Daesh a annoncé avoir détruit ces vestiges.

avec l'invasion américaine en 2003 et la razzia du musée national de Bagdad. Alors que le musée rouvre enfin ses portes au public, deux tiers des 15 000 objets volés manquent toujours à l'appel. Des fosses ont été creusées par les pillards sur de nombreux sites du sud de l'Iraq à la recherche d'antiquités à vendre. Umma, Larsa et Isin ressemblent à des paysages lunaires. Le pays compte plus de 10 000 sites archéologiques ; dans le sud, plus d'un tiers sont irrémédiablement détruits.

L'Iraq n'est pas le seul pays du Proche-Orient à perdre son passé. En Syrie, au-delà d'un bilan humain terrible (220 000 morts), ce sont plus de 300 sites archéologiques

qui ont été pillés et détruits depuis le début du conflit en mars 2011 ! Alep, Damas, Palmyre, Ebla ou encore Mari, fleuron de l'archéologie française depuis 1933, ont subi des dommages importants. Les images satellitaires récentes montrent la surface de ce dernier site criblée de plus de 1 300 cratères ! Là aussi, le commerce des antiquités est contrôlé par Daesh, afin de financer la lutte armée. Les sommes recueillies sont considérables. Les acheteurs se rendent complices de la dilapidation du patrimoine culturel de l'humanité. Les objets, une fois arrachés à leur contexte archéologique, ont perdu une partie de leurs informations – pour ceux qui réapparaissent. Quant aux autres, ils n'existent pas aux yeux des scientifiques, n'ayant pas été répertoriés.

Qui aidera les archéologues syriens, irakiens et internationaux qui luttent pour arrêter le pillage à la source et répertorier les dommages subis ? Beaucoup ont lancé des appels pour mobiliser gouvernements et populations : assyriologues et archéologues (voir <http://iaassyriology.org/> et <http://shirin-international.org/>), l'Unesco ou le Conseil de sécurité de l'ONU. Mais comment arrêter cette folie humaine ? ■



Cécile MICHEL est assyriologue et directrice de recherche CNRS au laboratoire Archéologies et Sciences de l'Antiquité, à Nanterre. Elle préside l'International Association for Assyriology, et tient

le blog *Brèves mésopotamiennes* (www.sciLogs.fr/breves-mesopotamiennes).



Retrouvez tous nos blogueurs sur www.sciLogs.fr et suivez-les sur les réseaux sociaux.

UN ÉVÉNEMENT



RADIO FRANCE

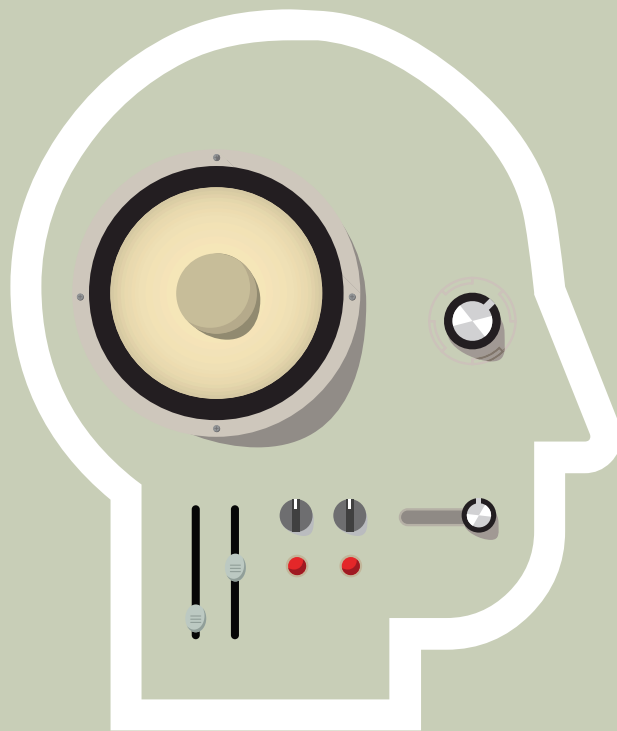
Cycle MUSIQUE & CERVEAU

**SAMEDI
13 JUIN
2015**

MAISON
DE LA
RADIO

MUSIQUE, MÉMOIRE & APPRENTISSAGE

**Grand témoin :
ANTOINE HERVÉ**



----- Avec la participation de -----

Francis Eustache
et Olivier Houdé

Animé par Hervé Platel

- > **La mémoire et le cerveau, des amnésies aux techniques de neuroimagerie**
- > **Le cerveau de l'apprentissage - Qu'est-ce qu'un cerveau qui apprend bien ?**
- > **La mémoire musicale est-elle spéciale ?**

----- Prochaine conférence -----

Samedi 12 Septembre 2015
Musique et santé.
Grand témoin : JULIETTE

Avec la participation de Pierre Lemarquis > **Soigner par la musique - Histoire et hypothèses**
et de Daniele Schön > **La musique au secours du langage - Dyslexie et surdité**
Animé par Hervé Platel > **Musicothérapie et cerveau**

Musique et Santé

Mail : info@musique-sante.org
Tél : 04 94 07 76 19

Inscription :

<http://www.musique-sante.org/>

Coût :

Prise en charge formation continue/OPCA

- Par conférence : 95 €
- Pour le cycle de trois conférences : 240 €

Prise en charge individuelle :

- Par conférence : 80 €
- Pour le cycle de trois conférences : 200 €

Association loi 1901, non assujettie à la TVA N°d'organisme de formation professionnelle : 11 75 317 04 75 N°Siret 421 942 863 000 34

Cerveau & Psycho



Fondazione
Pierfranco e Luisa Mariani
neurologia infantile



un lieu
universcience



Inserm

SACEM UNIVERSITÉ